

COMMUNE DE
L'HORME
Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mil Vingt-quatre, le 24 septembre à 18h30, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement, conformément à la loi, s'est réuni sous la présidence Madame Audrey BERTHEAS, Maire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour porté sur les convocations.

Présents : BERTHEAS Audrey, CHAPUIS Laurent, OUAKKOUCHE Dalila, ROSSI Xavier, VINCENT Claire, NUNEZ Dominique, MACHADO Elodie, PATTE Raphaël, BERNOU Philippe, BECH Françoise, MILLET Gaëtan, FRANCOIS Pascale, VINCENT Pierre, NOTO CAMPANELLA Camille, CLAVEL Anthony, VAZILLE Angéline, BERNAUD Didier, EYRIGNOUX Sophie, HILTGUN Luca, BENMOSLY Sabrina, CHARVIEUX Sandra, HOSNI Mohammed, GRATESSOLE Celyne, COFFRE Annick, MARION Romain

Absents excusés : CLAIN Ericka, DELEZAY Olivier qui ont donné procuration respectivement à OUAKKOUCHE Dalila et CHARVIEUX Sandra

Secrétaire de séance : NOTO CAMPANELLA Camille

Madame le Maire rappelle/expose :

Le Conseil Municipal est invité à désigner les membres du Conseil municipal siégeant au sein des associations locales suivantes :

- OGEC de l'école privée « le Grand Pré Saint-Nicolas » : 1 représentant
- Jardins Partagés : 1 représentant
- Comité jumelage : de droit 1/3 des membres sont issus du Conseil municipal (soit 8 sur un CA composé de 24 membres maximum)

Conformément aux statuts respectifs desdites associations, le Conseil Municipal est invité à procéder à la désignation de ses représentants appelés à siéger au sein de ces associations.

Par suite, Madame le Maire invite le Conseil Municipal à désigner, à cet effet, un représentant appelé à siéger au sein de chacune des associations susvisées.

☞ L'assemblée délibérante décide à l'unanimité de :

- **Délire** en son sein les représentants de la Commune appelé à siéger au sein de chacune des associations susvisées, conformément à leurs statuts respectifs comme suit :
- OGEC de l'école privée « le Grand Pré Saint-Nicolas » : Ericka Clain,
- Jardins Partagés : Dominique Nunez,

Nombre de Conseillers

En exercice	27
Présents	25
Votants	27

Délibérations : 2024-70

Objet : Désignation des représentants de la Commune au sein des associations locales

Nomenclature Contrôle de légalité 63

- Comité jumelage : Dominique Nunez, Dalila Ouakkouche, Elodie Machado, Didier Bernaud, Luca Hiltgun, Pascale François, Camille Noto-Campanella et Célyne Gratessole.

L'HORME, le 25 septembre 2024

Mme le Maire,
Audrey BERTHEAS

La secrétaire de séance,
Camille NOTO CAMPANELLA

